



Parti vert libéral suisse

## Communiqué de presse

<b>Sujet</b>	<b>Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)</b>
Pour tout renseignement	Markus Stadler, Conseiller aux Etats, membre CTT-E, +41 79 337 12 16 Jürg Grossen, Conseiller national, membre CTT-N, +41 79 444 94 65
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel: <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">http://www.vertliberaux.ch</a>
Date	18 février 2015

Le Conseil fédéral semble vouloir négliger la vérité des coûts et le principe du pollueur-payeur pour les transports

**Le message que le Conseil fédéral vient de présenter pour le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération montre de façon exemplaire que le Conseil fédéral semble vouloir négliger la vérité des coûts et le principe du pollueur-payeur pour les transports. Au lieu de créer la base pour un Mobility Pricing appliquant le principe du pollueur-payeur en incluant les coûts externes tels que les émissions de CO<sub>2</sub> et les rejets de substances polluantes, le Conseil fédéral propose uniquement d'augmenter de façon marginale l'impôt sur les huiles minérales (6 centimes). Or, sans vérité des coûts, les Vert libéraux refusent l'extension du réseau de routes nationales. Pour enfin donner un prix correct aux émissions de substances nocives et de CO<sub>2</sub> occasionnées par le trafic, il faut impérativement accepter le 8 mars l'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie ».**

Les Vert libéraux se montrent très critiques vis-à-vis du message sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération que le Conseil fédéral vient de publier. Un financement uniforme des infrastructures ferroviaires et routières est certes une approche correcte. Mais ce financement doit se faire par le biais d'un Mobility Pricing calculé selon le principe du pollueur-payeur, en tenant compte des coûts externes tels que les émissions de CO<sub>2</sub> et les rejets de polluants. L'augmentation de six centimes de l'impôt sur les huiles minérales ne permet en aucun cas d'atteindre cet objectif. Le financement proposé par le Conseil fédéral par le biais d'une affectation complète de l'impôt sur les véhicules à cet usage n'est pas une solution valable, car cet impôt affecte autant les automobilistes qui conduisent peu que ceux qui conduisent beaucoup. Ce moyen va donc à l'encontre du principe du pollueur-payeur. Or, le respect de la vérité des coûts rendrait certains investissements dans des nouvelles infrastructures de routes obsolètes suite à une diminution de la demande. Les Vert libéraux s'engageront au parlement en faveur d'amendements permettant un financement tenant davantage compte des coûts effectivement engendrés par les transports. Sans vérité des coûts, les Vert libéraux refuseront l'extension du réseau de routes nationales.